



M. Pierre BIGUET

Fait à St Gervais, le 20 mai 2011

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les journalistes,

Depuis plus de 30 années, l'Etat français a fait croire aux populations locales des vallées de la Maurienne et de Chamonix, que la SNCF puis RFF allait « faire le Lyon –Turin » .

Depuis la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, il a été promis aux citoyens et citoyennes de ces vallées, d'y ajouter un volet FRET pour diminuer la pollution anormale de ces vallées par les rejets des poids lourds qui sont la cause de très nombreuses pathologies humaines et dont les répercussions sur les écosystèmes naturels protégés (Parc de la Vanoise) ou non, n'ont pas encore été étudiés.

A ce jour, ce projet patine par manque de financements car impossible de le rentabiliser !!!
La SNCF et ses filiales (donc l'Etat français) possédant plus de la moitié des poids-lourds français circulant sur les autoroutes de ces 2 vallées, n'a donc aucun intérêt financier à développer le fret- rail !
Les volumes de marchandises du fret ferroviaire ont donc été divisés par 5, ces 10 dernières années et ceux passant par les tunnels routiers du Mont-Blanc et du Fréjus ont baissé de plus de 25 % !!!
Malheureusement, pour les populations locales, pendant ce temps là, la propagande française pro « Lyon-Turin » fait que les travaux de protection aux abords voies ferrées (existantes pour la plupart depuis avant 1850), notamment d'insonorisation ne sont pas effectués, que les camions continuent de détruire notre environnement et nos santés, à cause des enjeux financiers des plus discutables d'un tel projet qui ne rapporterait qu'aux multinationales qui le construiraient....

La Savoie ne peut accepter que continue ainsi des politiques de transports qui ne respectent pas la santé citoyenne, la faune, la flore, nos espaces, donc l'intégrité montagnarde de Notre Territoire Alpin.

Mais creuser une nouvelle galerie polluera, avec les poussières des minerais d'amiante et d'uranium extrais transportés et déposés à ciel ouvert au col du Mont Cenis, mettant en péril la vie de tous les êtres vivants d'une partie de l'Arc Alpin pour des siècles !!!.

En attendant, la France a commencé à polluer l'environnement avec les minerais extrais des « galeries de reconnaissance ».

A t'elle déjà atteint les filons d'uranium situés sous le Mont Cenis qu'elle veut peut-être exploiter incognito pour alimenter ses centrales nucléaires ?

Nous demandons, au nom des citoyens de la Savoie, à l'UE, à l'Etat Italien et à la France de cesser ce projet dangereux, inutile et coûteux et d'**engager au plus vite une réorientation des financements** prévus vers l'amélioration des voies existantes pour deux raisons primordiales :

Premièrement : les détériorations inadmissibles prévues par les travaux du LYON TURIN sur notre environnement dont vous avez pu apercevoir le chef d'œuvre créé par la nature et qui subira de fait la destruction de centaines d'hectares de vignes et de terres agricoles et de centaines de maisons et donc de vies de famille, pour quelques trains de marchandises et de voyageurs par jour ...

D'autant qu'il est aujourd'hui possible, pour 30 fois moins cher, de transporter les mêmes quantités de marchandises et de voyageurs que prévues au Lyon-Turin simplement en améliorant les voies existantes du fait de nouveaux procédés techniques révolutionnaires moins coûteux à tous les niveaux

Ambassade de l'Etat de Savoie

Gouvernement Provisoire

338, Route de la Gruvaz

74170 St Gervais

Deuxièmement : surtout parce que eu égard au droit international la Savoie ce n'est pas la France donc que toutes les décisions françaises y sont de fait illégitimes !

La France n'a plus aucun titre de propriété sur le sol de la Savoie, elle n'en a qu'une tutelle en marge du droit international. Et encore... Dans quelques temps, suivez l'information suisse et vous vous apercevrez que la Savoie est un Etat. Un Etat à part entière.

Avec une langue, une Constitution, une monnaie, un Peuple. Ce peuple de Montagne qui ne peut se permettre des concessions sur son territoire sans en avoir donné l'aval.

La France, forte de son Traité de Turin du 24 mars 1860 rappelle à qui veut l'entendre que la Savoie est son terrain de jeu. Or depuis 1871, la Savoie n'est plus française. Le Traité est clair : il s'agit d'une cession de territoire à Napoléon III, Empereur des Français. Pas une cession à l'Empire. En 1871 donc, Lorsque Thiers renverse l'Empire de Napoléon III pour créer la III^{ème} République française, le Droit de suite des Accords internationaux ne s'applique pas. La Savoie ne veut pas rester française et le fait savoir. Thiers enverra ses troupes en Savoie et décimera plusieurs milliers de savoisiens pour que la Savoie reste la propriété de la France.

En 1940, le 10 juin, 2^{ème} rebondissement : l'Italie, de par Mussolini, déclare la guerre à la France. Le Traité de Turin déjà caduc est suspendu ! La Savoie n'est, officiellement, plus française.

En 1948, 3^{ème} acte : La France notifie à l'Italie, selon le Traité de Paris du 10 février 1947, une demande de remise en vigueur du Traité de Turin du 24 mars 1860. Un traité entrant en complète opposition avec la Charte des Nations Unies que la France a pourtant signée en 1945 car reconnaissant que ce Traité de Cession (1860) est devenu au fil des ans un Traité d'annexion par les armes (1871)

Aujourd'hui, des Députés Suisses de la République de Genève ont reconnus publiquement et devant les médias (cf journal télévisé de « TV8 Mont Blanc » du 14 décembre 2010 et journal quotidien « Dauphiné Libéré » du 13 décembre 2010) l'Etat de Savoie et le droit de son peuple à l'autodétermination selon la Charte des Nations Unies article 1§2 signée et par la République française et par la Confédération helvétique

Toutes ces démarches pour la reconnaissance de l'Etat de Savoie risquent fort de mettre à mal la construction et la mise en place du Lyon Turin qui serait financé par des entreprises privées.. Vous comprendrez aisément que la Savoie qui n'est pas favorable à la mise en place d'une infrastructure détruisant ses bonnes terres et son patrimoine bâti, mais exigée par un Etat français qui spolie depuis plus de 150 ans notre territoire nationalisera rapidement les systèmes de transports pour contrôler les pollutions et le gaspillage actuel.

Nos territoires sont fragiles, et nous devons contrôler tout ce qui peut leur nuire fortement.

Pour une meilleure compréhension des arguments développés ci-dessus et de leur légitimité, nous tenons à votre disposition les textes suivants sur le site : **www.etat-de-savoie.com** :

Protocole du Congrès de Vienne de 1815, Acte final du Congrès de Vienne de 1815, Traité de Turin du 24 mars 1860, Traité de Paris du 10 février 1947, Préambule à la Charte de l'O.N.U., Note Verbale du 1^{er} mars 1948 de l'Ambassadeur de France en Italie au Ministère des Affaires Etrangères d'Italie

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les plus sportives.

Pierre BIGUET

Ambassade de l'Etat de Savoie

Gouvernement Provisoire

338, Route de la Gruvaz

74170 St Gervais